



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUBE

6, rue Jeanne d'Arc – BP 4104 – 10018 TROYES CEDEX

Tél : 03 25 82 62 07

Vos premiers pas en informatique

ENTREPRISE

Raison sociale

Activité

Nom – Prénom du chef d'entreprise ou du gérant

Adresse CP / commune

Tél / port..... Fax

E-mail

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PARTICIPANT

Mme

M.

Nom (Nom de jeune fille)

Prénom

Date de naissance Lieu Nationalité.....

Adresse personnelle

CP / commune.....

Tél / port..... E-mail

STATUT DU PARTICIPANT

Chef d'entreprise

Conjoint(e) collaborateur inscrit au RM

Micro-entrepreneur inscrit au RM (**fournir l'attestation sur l'honneur**)

Associé(e) (**fournir copie des statuts de l'entreprise, obligatoire**)

Demandeur d'emploi financé (**fournir copie accord de prise en charge**)

Demandeur d'emploi non indemnisé (e)

Salarié (e)

◆ **PROGRAMME**

- Permettre aux participants d'améliorer l'utilisation de l'outil informatique en acquérant progressivement les compétences clés. L'accent sera mis sur la pratique (bureautique et internet) avec formation en présentiel sur 10 jours.

◆ **DUREE**

- 10 journées de formation collective à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube,

◆ **DATES**

⇒ de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

◆ **COUT DU STAGE** : 2 240,00 € (10 jours)

LA PRISE EN CHARGE

- pour les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs, les associés et les micro-entrepreneurs le coût de la formation est financé par le budget annexe de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Grand-Est.

- pour les salarié(e)s : le financement doit être demandé à l'OPCA auprès duquel l'entreprise cotise au titre de la formation professionnelle continue de ses salariés.

Joindre un chèque de caution de **500 euros** pour tous les stages libellé à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube **qui vous sera restitué à la fin du stage.**

En cas d'annulation au moins 2 jours ouvrables avant le début du stage, 50 euros restent acquis à l'organisme au titre de droits d'inscription.

DATE :

SIGNATURE